

AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES

REPLACEMENT DU PONCEAU DE LA ROUTE DU 14^E RANG

La Municipalité de Lac-Etchemin requiert des offres pour le remplacement du ponceau transversal existant en tôle ondulée de 2 100 mm Ø par un ponceau arqué de 3,73 m x 2,29 m en tôle ondulée, situé sur la route du 14^e Rang incluant la structure de chaussée.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca (**numéro de l'avis 001-2021**). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Lac-Etchemin" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujéti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) et à l'ACI/ALEC (Accord sur le commerce intérieur/Accord de libre-échange canadien) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le 1^{er} mars 2021. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres est le 8 mars 2021.

Les soumissions doivent parvenir à l'Édifice municipal de Lac-Etchemin, à l'attention de Mme Carole Provençal, Directrice des services administratifs, au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0, **avant 10 h 30, le 11 mars 2021**.

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions, au même endroit ou, selon l'évolution de la pandémie, en fonction des règles de la santé publique alors en vigueur.

La Municipalité de Lac-Etchemin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Lac-Etchemin, le 15 février 2021

Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier